

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018**

Délibération
n° 2018.10.345

**Vélos de
GrandAngoulême :
mission
d'entretien/réparation
confiée à la SPL
STGA**

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Fabienne GODICHAUD à Anne-Marie BERNAZEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018

**DELIBERATION
N° 2018.10.345**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

VELOS DE GRANDANGOULEME : MISSION D'ENTRETIEN/REPARATION CONFIEE A LA SPL STGA

Par délibération n°391 du 29 juin 2017, GrandAngoulême a approuvé la création de la société publique locale (SPL) STGA par transformation de la «Société d'économie mixte des transports de GrandAngoulême».

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême, en sa qualité d'actionnaire majoritaire, peut confier à la SPL STGA des marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalable.

En effet, ces contrats sont exclus du champ d'application de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 (article 17), dès lors que la collectivité exerce sur la société un contrôle comparable à celui qu'elle exerce sur ses propres services (relations *in house*).

GrandAngoulême n'est pas en mesure d'assurer en interne l'entretien et la réparation de ses vélos (3 vélos à assistance électrique (VAE) pour les services et 10 pour le camping) et souhaite par conséquent saisir l'opportunité d'externaliser ces prestations auprès de la SPL STGA.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé de confier à la SPL STGA un marché d'entretien et réparation de vélos, sans engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes et pour une durée de 1 an reconductible tacitement pour des périodes d'1 an supplémentaire dans la limite de 4 ans.

Les missions confiées à la SPL STGA seront :

- Entretien régulier des vélos (vérifications de bon fonctionnement : freins, roues, éclairage, pneus, ... et actions correctives ou préventives le cas échéant : gonflage, graissage...)
- Réparations, remplacement de pièces,... : selon nécessités.

Elles pourront être réalisées sur les différents lieux d'utilisation des vélos (siège, Frégeneuil, camping...). Les prestations pourront également comprendre l'acheminement des vélos si nécessaire.

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 10 octobre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER le marché d'entretien – réparation des vélos de GrandAngoulême à passer avec la SPL STGA.

DE PREVOIR au budget principal et au budget annexe camping une enveloppe budgétaire pour cette prestation d'entretien réparation,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer le marché à intervenir ainsi que l'ensemble des actes contractuels afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 octobre 2018	<u>Affiché le :</u> 23 octobre 2018